

Vannes, le 8 juillet 2021

Madame, Monsieur,

Face à la crise, la mobilisation des pouvoirs publics et des collectivités locales a permis de soutenir de nombreuses PME implantées sur notre territoire et je vous remercie pour les actions que vous avez menées à cet effet.

Quand bien même les difficultés des TPE-PME restent présentes, ces entreprises souhaitent vivement pouvoir continuer à faire vivre, grâce à leur activité, leur bassin d'emplois.

Or, depuis plusieurs mois, les professionnels se trouvent pris au piège du prix des matières premières.

L'enquête CPME de mai 2021 auprès de 2.060 dirigeants confirme cette situation. 28% des entreprises rencontrent des difficultés d'approvisionnement tandis que 59% d'entre elles sont impactées par la hausse des prix des matières premières. Parmi les dirigeants dans l'industrie et la construction, la part de ceux qui sont confrontés à des hausses de prix culmine à 93% tandis qu'ils sont 69% à rencontrer des difficultés d'approvisionnement.

Cette situation conjoncturelle, liée à la Covid-19, vient perturber la relance de l'économie. Aussi, votre mobilisation au niveau local serait un atout pour aider les entreprises de notre territoire qui subissent de plein fouet la hausse et /ou la pénurie de matériaux.

Pour votre parfaite information, le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance Bruno Le Maire nous a déjà fait savoir qu'une circulaire allait être adressée à tous les acheteurs de l'Etat pour leur demander de ne pas appliquer des pénalités en cas de retard dans la livraison des marchés publics pour cause de pénurie de matières premières. Il a d'ailleurs enjoint les collectivités locales à adopter la même attitude. Dans ce contexte, nous souhaiterions que vous puissiez prendre une mesure similaire au niveau local mais aussi plus globalement en mettant en œuvre toutes mesures complémentaires pour accompagner les entreprises face à la pénurie des matières premières et aux hausses de prix (clauses de variation de prix adaptées dans les futurs contrats...).

Vous protégerez ainsi les petites entreprises de votre territoire en leur permettant de continuer à participer à la vie économique et à l'emploi.

Souhaitant vivement que vous puissiez donner une suite favorable à ma demande,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations les plus respectueuses.



Claude DOZOUL

Président

2 Place Albert Einstein

56038 Vannes Cedex

02.97.68.36.13 - 06.08.51.97.87

dozoulclaude@orange.fr